



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

police

Question écrite n° 108995

Texte de la question

M. Franck Marlin souhaite appeler l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les peines encourues par les responsables d'agressions physiques contre les forces de l'ordre, des personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées de missions de service public. En effet, à l'exception des plus graves, ces agressions sont actuellement considérées comme des délits. Au regard de l'importance de ces faits, au-delà de l'atteinte qu'ils constituent aux valeurs républicaines, il est nécessaire de prévoir des peines particulièrement graves pour ces criminels et, par conséquent, de requalifier ces délits en crime. Il souhaiterait connaître son sentiment sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108995

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11521